

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 002 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 27 janvier 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 27 janvier 2016,
en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 17 H 00 mn,
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian
KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant respectivement attributions des membres du gouvernement et intérim des ministres.

Ces décrets résultent de la relecture des décrets N°2015-145/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 09 février 2015 et N°2015-210/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 05 mars 2015 portant respectivement attributions des membres du gouvernement et intérim des ministres.

Cette relecture s'inscrit dans le cadre de la mise en adéquation de ces décrets avec le contexte et les exigences du gouvernement.

L'adoption de ces décrets permet d'assurer une plus grande efficacité de l'action gouvernementale.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la rencontre du gouvernement avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la classe politique sur la tenue des élections municipales.

Précédemment prévues pour se tenir le 29 janvier 2016, les élections municipales ont connu un report suite à la tentative de coup d'Etat du 16 septembre 2015.

Le Conseil, prenant en compte le souhait émis par la classe politique lors de la rencontre du 26 janvier 2016, a marqué son accord pour la tenue des élections municipales le 22 mai 2016.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif à l'élaboration du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Le PNDES s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso démocratique, de progrès économique et social, de liberté et de justice ». Ce Plan national de développement économique et social vise à dégager les actions prioritaires de développement couvrant la période 2016-2020.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre les dispositions idoines pour l'élaboration diligente du PNDES en vue de son examen en Conseil des ministres courant avril 2016.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le Conseil a adopté un rapport relatif aux résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2015-2016.

Il ressort de ces résultats une production céréalière totale estimée à **4 535 939** tonnes, soit une hausse de **1,49%** par rapport à la campagne 2014-2015. On note par ailleurs **15** provinces déficitaires, **10** en situation d'équilibre et **20** provinces excédentaires.

La production prévisionnelle totale des autres cultures vivrières s'établit à **791 904** tonnes, soit une hausse de **13,86%** comparativement à la campagne 2014-2015.

La production prévisionnelle totale des cultures de rente s'établit à **1 567 220** tonnes. Cette production est restée stable par rapport à la campagne précédente.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre les mesures idoines pour accroître la production agricole par une meilleure planification de la mise à disposition des intrants et une adaptation des techniques aux capacités des aménagements hydro agricoles.

Il a en outre décidé de la mise en œuvre d'un plan de résilience et de soutien aux populations vulnérables.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative aux différentes rencontres entre le Gouvernement, les familles des victimes de l'attaque terroriste, les hôteliers, les restaurateurs et les transporteurs les 19, 21 et 26 janvier 2016 à Ouagadougou.

Il a en outre informé le Conseil de la désignation de Monsieur Moussa D. **MINOUNGOU**, à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), au titre de la chefferie coutumière, en remplacement du membre décédé.

II.2. Le ministre de l'Economie, des finances et du développement a fait au Conseil une communication relative aux résultats de l'émission des bons du Trésor du 20 janvier 2016 portant sur un montant de **35 milliards de francs CFA** avec une maturité de six (06) mois.

Sur un montant de **35 milliards de francs CFA** mis en adjudication, les investisseurs ont souscrit pour un montant de total de **78,40 milliards de francs CFA**, soit un taux de souscription de **224 %**. Ces bons résultats traduisent la régularité du Burkina Faso sur le marché primaire des titres publics de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et reflètent le raffermissement de la confiance en la qualité de la signature de l'Etat ainsi que le dynamisme des intervenants du marché.

II.3. Le ministre de la Communication et des relations avec le parlement a fait au Conseil le bilan de la Journée d'hommage aux victimes de l'attaque terroriste des 15 et 16 janvier 2016. La cérémonie d'hommage aux victimes des attaques terroristes survenues au Burkina Faso s'est déroulée le 25 janvier 2016 à la place de la Nation.

Le Gouvernement réitère sa gratitude aux peuples burkinabè et du monde entier qui ont manifesté leur solidarité aux familles des victimes.

Il adresse ses vives félicitations aux populations pour leur collaboration et aux forces de défense et de sécurité pour leur professionnalisme et les invite à plus de vigilance.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Benoît G. **KAMBOU**, Enseignant chercheur, est nommé Président du Comité exécutif du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) ;
- Monsieur Younoussa **SANFO**, est nommé Président de la Commission d'études et d'orientation du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) ;
- Madame Aïcha **OUEDRAOGO née ZAMPALEGRE**, est nommée Présidente de la Commission de réhabilitation, d'indemnisation et de réinsertion sociale du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN).

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Raymond **BALIMA, Mle 18 540 A**, Ministre plénipotentiaire, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur, Directeur général du Protocole d'Etat.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Robert Lucien Jean-Claude **KARGOUGOU, Mle 53 449 M**, Médecin spécialiste de santé publique, 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Issouf **TRAORE, Mle 75 393 M**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur de cabinet ;

- Monsieur Pousbila **ZABA, Mle 58 788 A**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances ;
- Monsieur Abdou Abach **OUEDRAOGO, Mle 45 190 A**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du Gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINOU